

# Connaître et expliquer



**L' eroa est un dispositif d'éducation artistique et culturelle.**

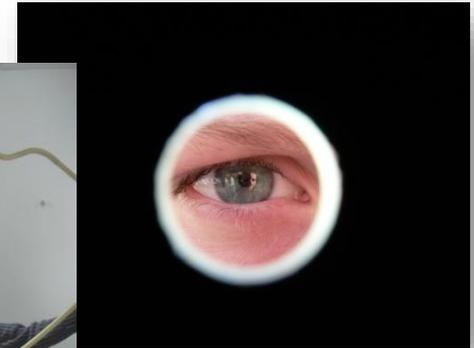
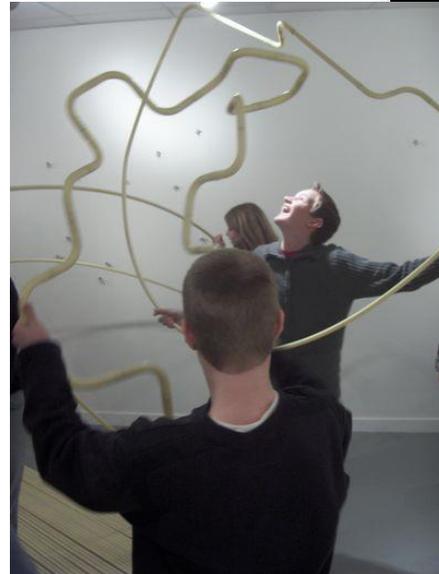
## Quels enjeux et quels objectifs ?

- ➔ Accueillir l'œuvre authentique au sein même de l'établissement scolaire
- ➔ Permettre la rencontre avec l'artiste
- ➔ Approcher l'œuvre grâce à un projet pédagogique pluridisciplinaire
- ➔ Impliquer la communauté scolaire, et le public

# Quels domaines artistiques pour l'eroa ?

## Les arts plastiques sous toutes leurs formes...

- Installations
- Dessin
- Peinture
- Sculpture
- Spectacle vivant
- Danse
- Photographie
- Architecture
- Création multimédia
- Cinéma expérimental
- Création vidéo



# Un eroa comment ça fonctionne ?

Des œuvres  
exposées dans  
l'établissement  
entre 2 et 4  
semaines

- Des œuvres prêtées par : l'artiste, les musées, les galeries d'art, le FNAC, les FRAC, des collectionneurs...
- Des temps forts avec un vernissage ouvert au public, des évènements...
- La visite de tous les élèves.

1 public

Un travail  
pluridisciplinaire  
sur l'année  
scolaire

- Des rencontres sont organisées, avec l'artiste, des professionnels de la culture, dans et hors l'établissement.
- Des projets collaboratifs sont initiés (artiste, élèves, enseignants, partenaire culturel...).
- Des projets naissent entre les établissements scolaire de proximité.
- Diverses productions d'élèves sont réalisées et valorisées lors de l'exposition.

- les élèves de l'établissement
- les écoles environnantes
- les familles
- tout public intéressé

## Qui propose un projet eroa ?

**Une équipe pédagogique pluridisciplinaire en lien avec :**  
un artiste - une structure culturelle - un musée - une galerie - un collectionneur...

## Comment monter le projet ?

1

Prendre connaissance du cahier des charges

2

Définir les axes de travail, solliciter un artiste ou un partenaire, choisir les œuvres qui seront exposées

3

Constituer le dossier de programmation

4

Présenter le projet au conseil d'administration pour validation du budget

5

Transmettre le dossier via l'appel à projet sur ADAGE pour la validation définitive

# Quand déposer le projet eroa ?

## Le pilotage du dispositif

### Expertise pédagogique, conseils et suivi des eroa

**Patricia MARSZAL**

IA IPR d'Arts plastiques

**Eric JARROT**

Conseiller aux arts plastiques

**Peggy Le Roy**

Directrice régionale adjointe déléguée aux publics et territoires, aux industries culturelles

**Emilie Devos**

Déléguée Adjointe de Région Académique à l'Education Artistique et Culturelle (DRAEAC)

**Isabelle LESAGE**

Coordonnatrice DRAEAC

**Ysabelle Wetzel**

Missionnée DRAEAC

avril.

Constitution du dossier de programmation, à saisir sur ADAGE. Visuels transmis par FileSender.

mai.

Études des projets déposés. Proposition en commission de validation

juin.

Transmission des décisions aux établissements

sept.

Les actions peuvent se dérouler de septembre à juin d'une même année scolaire.

**Bilan financier à joindre au nouveau dossier**

# Qui finance le projet ?

Education Nationale  
dotation globalisée Etat



Ministère de la Culture  
Direction Régionale des Affaires  
Culturelles (DRAC)  
jusqu'à 1000 € si présence artistique



Pour les établissements publics :  
Dotation en IMP  
accordées par l'Académie à  
l'équipe pédagogique

Conseils Départementaux pour les collèges

Conseil Régional Hauts-de-France pour les lycées

Collectivités territoriales

Foyer socio-éducatif

Sponsors privés

Autres possibilités de financement  
selon les démarches de l'établissement

# Les eroa, comment les trouver ?



La carte est mouvante, de nouveaux eroa peuvent s'ouvrir chaque année

Qui contacter ?

Les coordonnatrices  
de la DRAEAC

[isabelle2.lesage@ac-lille.fr](mailto:isabelle2.lesage@ac-lille.fr)

[yzabelle-marie.wetzel@ac-lille.fr](mailto:yzabelle-marie.wetzel@ac-lille.fr)

Quelles sont les formations proposées ?

Des stages formations sont mis en place par la DRAEAC. L'Inscription d'un membre ou plus de l'équipe eroa est automatique dès la demande d'ouverture.

La DRAEAC,  
Délégation Académique Arts et Culture,  
propose dans la série « connaître et expliquer »,  
des diaporamas destinés à présenter  
les dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

